

INFOS PRATIQUES 2009

BACHELOR MANAGEMENT & ENTREPRENEURIAT

DIPLÔME VISÉ BAC +3

Concours d'entrée en 1^{re} année

L'admission en 1^{re} année se fait sur concours dans le cadre de la banque d'épreuves ATOUT + 3 qui réunit 13 écoles de commerce délivrant un diplôme Bachelor (Bac + 3).

Pour en savoir plus sur ATOUT + 3 :

www.concours-atoutplus3.com

N° Azur : 0 810 40 32 72 (prix d'un appel local)



Concours d'entrée en 2^e année

En deuxième année, l'admission se fait par la voie d'un concours propre à ADVANCIA.
Inscription sur www.advancia.fr

Conditions d'admission

- **Âge :** Maximum 26 ans à la date d'entrée en 2^e année pour les « temps plein » et 25 ans au plus à la signature du contrat d'apprentissage pour la formation en alternance.
- **En 1^{re} année :** Le concours d'entrée en 1^{re} année ATOUT + 3 est ouvert aux bacheliers, aux titulaires d'un diplôme admis en équivalence et aux candidats au Baccalauréat. Les épreuves écrites sont communes à l'ensemble des écoles de la banque d'épreuves. Les épreuves orales sont spécifiques à chaque école.
- **En 2^e année :** Le concours est ouvert aux titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur français (BTS, DEUG, DUT) ou d'un diplôme jugé équivalent.

Droits d'inscription au concours

- **En 1^{re} année :** 125 euros pour présenter sa candidature à une école.
+ 25 euros par école supplémentaire de la Banque ATOUT + 3.
- **En 2^e année :** 105 euros, à verser par chèque libellé à l'ordre de CCIP ADVANCIA. Cette somme n'est pas remboursée en cas de désistement du candidat ou de non admission.

Concours 1^{re} année

• Les épreuves écrites

Épreuve de synthèse	> 3h	> coef.5
Épreuve de raisonnement logique	> 1h	> coef.3
Épreuve d'anglais	> 1h15	> coef.3
Épreuve de 2 ^e langue*	> 1h	> coef.1

* Seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus. Les langues étrangères retenues pour cette épreuve sont l'allemand, l'espagnol, le russe, l'italien et le chinois.

• Les épreuves orales d'admission

Entretien de groupe	> 45 min	> coef.3
Entretien individuel	> 30 min	> coef.6
Épreuve d'anglais	> 20 min	> coef.3

Concours 2^e année

• Les épreuves écrites d'admissibilité

Elles permettent d'apprécier les qualités d'expression, d'analyse et de synthèse, les aptitudes au raisonnement logique, la maîtrise des langues.

Dossier	> 2h30	> coef.2
Raisonnement logique	> 1h30	> coef.2
1 ^{re} langue*	> 45 min	> coef.1
2 ^e langue**	> 45 min	> coef.**

* L'anglais doit obligatoirement être choisi en 1^{re} ou 2^e langue.

** Seuls les points au-dessus de la moyenne sont ajoutés au total des points obtenus aux trois épreuves précédentes.

• Les épreuves orales d'admission

Ces épreuves permettent d'évaluer le projet professionnel du candidat et d'apprécier certains aspects de sa personnalité : dynamisme, qualité de l'expression orale, adaptabilité, créativité, sociabilité, prise de décision et sens critique.

Travail en groupe	> 45 min	> coef.2
Entretien individuel	> 30 min	> coef.3

Date des épreuves d'admission 2009

• 1^{re} année

Inscriptions en ligne :

1 ^{re} session	> du 12 janvier au 26 février
2 ^e session	> du 16 mars au 23 avril
3 ^e session	> du 2 juin au 30 juillet

Épreuves écrites :

1 ^{re} session	> 14 mars
2 ^e session	> 6 mai
3 ^e session	> 2 septembre

Épreuves orales :

1 ^{re} session	> entre le 1 ^{er} et le 9 avril
2 ^e session	> entre le 27 mai et le 5 juin
3 ^e session	> entre le 15 et le 17 septembre

Rencontrons-nous

• 2^e année

Inscriptions en ligne :

1^{re} session > du 15 janvier au 23 avril

2^e session > du 15 janvier au 26 août

Épreuves écrites :

1^{re} session > 6 mai

2^e session > 1^{er} septembre

Épreuves orales :

1^{re} session > du 27 mai au 5 juin

2^e session > du 15 au 17 septembre

Frais de scolarité 2009/2010 (réévalués chaque année)

- En 1^{re} année : régime « étudiant » : 6500 euros
- En 2^e année : admission parallèle régime « étudiant » : 6400 euros

Ces frais ne comprennent pas les cotisations de Sécurité Sociale, de Mutuelle « étudiant », d'assurances scolaires et des associations. Acompte à verser lors de la confirmation de l'inscription après admission : 500 euros.

Cette somme n'est remboursée qu'en cas d'échec au diplôme requis pour intégrer le cursus.

La totalité du cursus peut s'effectuer en apprentissage, sous le régime « salarié ». L'apprenti bénéficie d'un emploi rémunéré et est exonéré des frais de scolarité. Seuls restent à charge les frais d'assurances scolaires et des associations. Pour bénéficier du régime de l'apprentissage, l'étudiant doit être âgé de moins de 26 ans au moment de la signature du contrat.

Financement des études

ADVANCIA est un établissement habilité à recevoir des étudiants boursiers de l'enseignement supérieur.

Renseignements : www.crous-paris.fr

L'étudiant, peut en outre, sous certaines conditions, obtenir de l'école une exonération partielle des frais de scolarité. Pour financer ses études, il peut également être mis en relation avec des établissements bancaires qui proposent des formules de prêts étudiants, remboursables en différé. Enfin, la junior entreprise de l'école confie aux étudiants la réalisation d'études rémunérées.

Sécurité sociale étudiante/mutuelle

Les élèves « temps plein » bénéficient de la sécurité sociale étudiante et de tous les avantages qui s'y rattachent (CROUS, mutuelle, restaurant universitaire, etc.).

Les apprentis sont inscrits au régime de la sécurité sociale des salariés.

Restauration

ADVANCIA dispose d'un self-service.

Salons

- **Salon Européen de l'Éducation**
Parc des expositions, Porte de Versailles
Du 27 au 30 novembre 2008
- **Salon spécial Grandes Écoles**
Espace Champerret
Du 12 décembre après-midi au 14 décembre 2008
- **Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance**
Parc des Expositions, Porte de Versailles
Du 23 au 25 janvier 2009
- **Salon de l'ADREP - Espace Champerret**
Le 30 janvier après-midi et 31 janvier 2009
- **Salon de l'Étudiant de Paris**
Parc des Expositions, Porte de Versailles
Du 6 au 8 mars 2009
- **Forum de l'Alternance - Cité des Sciences**
Espace Condorcet
mai 2009

Journées Portes Ouvertes

- **ADVANCIA**
 - Samedis 7 février et 14 mars 2009 de 10h à 18h
 - site Montmartre

Réunions d'information

- Les jeudis 15 janvier et 9 avril 2009 à 17h30
- site Montmartre

ADVANCIA - SITE MONTMARTRE - 39 AVENUE TRUDAINE 75009 PARIS
Métro : Anvers, Pigalle, Notre-Dame de Lorette

• Information

01 55 65 44 88

www.advancia.fr

• Admissions et concours

01 44 09 32 03

une école de la



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris